

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le samedi 27 novembre 2021, l'assemblée générale de l'association des 2L de Duhort/UAL s'est tenue à la salle des fêtes de Duhort-Bachen , sous la présidence de Monsieur Francis Lamothe, président de l'association. Les membres ont été convoqués par courriel.

L'année précédente pas d'assemblée pour cause de Covid19, cette assemblée correspond donc à l'exercice 2020 et 2021

Le nombre des présents s'établissait à 25 membres.

Le président ouvre la séance à 10h30 par un mot de bienvenue, et rappelle l'ordre du jour :

- Désignation du président de séance et du secrétaire.
- Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulé.
- Bilan financier.
- Perspective pour l'année en cours.
- Rappel des mesures de loi drone (immatriculation)
- Rappel des consignes de sécurité.
- Rappel sur la zone de vol.
- Questions diverses.
- Les modalités des licences FFAM
- Renouvellement du bureau.

## 1. Désignation du président de séance et du secrétaire.

Monsieur Francis Lamothe préside la séance et Monsieur Richard Mazé rédige le compte rendu de la réunion.

## 2. Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulé.

Résumé du rapport :

- 58 jours d'activité sur le terrain.
- Participation à des rencontres dans les clubs de la région.
- rencontre planeur de l'Ascension.
- Défilé du 14 juillet.

### 3. Bilan financier.

Résumé du rapport par Monsieur Jean Louis Matha :

Report	2019 :	3843.27€
Entrées	2020 :	3888.80€
Sorties	2020 :	3337.86€
Solde	2020 :	4394.21€
Report	2020:	4394.21€
Entrées	2021 :	3530.80€
Sorties	2021 :	3121.54€
Solde	2021 :	4803.47€

### 4. Perspective pour l'année à venir.

Présentation :

- Concertation sur les différentes dates d'activités particulières.
- Confirmation de la journée planeur le 26/05/22.
- Journée QPDD Ailes et Brevets le 15/05/22.
- Confirmation du défilé aérien du 14 juillet.
- Rencontre Avions le 25/09

### 5. Loi « Drone ».

Le président fait un rappel sur la loi drone et rappelle à chacun le cadre de cette loi et ainsi que leur responsabilité. Rappel sur les immatriculations des modèles

### 6. Rappel des consignes de sécurité.

Le président rappelle les consignes de sécurité, un point sur la boîte de premier secours.

### 7. Rappel sur la zone de vol.

Le président rappelle les limites de vol et précise les zones interdites de survol.

## 8. Questions diverses.

### **Question 1 : travaux réfection de la piste ?**

Une journée de réfection de la piste a été organisée elle sera reconduite dès que possible.

### **Question 2 : réfection chemin d'accès**

La commune a effectué un début de réfection, elle devra être consolidée au plus tôt.

### **Question 3 : logo club**

Une demande auprès des adhérents pour l'élaboration d'un logo a été requise

### **Question 4 : boîte de premier secours**

L'acquisition d'une boîte à code a été votée afin de faciliter l'accès à la boîte de premier à l'ensemble des adhérents.

### **Question 5 : clôture électrique**

L'achat d'un élément photovoltaïque a été voté pour pérenniser le fonctionnement électrique de la clôture.

## 9. Modalité des licences FFAM.

Le trésorier informe l'assemblée, des montants de la licence et de la cotisation club qui s'établissent à 44€ FFAM (adulte) et 71€ part club. Gratuité pour l'ensemble des autres catégories.

## 10. Renouvellement du bureau.

Lors du vote du bureau, le président sollicite de nouveau les éventuels candidats. un vote est demandé par le président sortant.

Bureau :

- Lamothe Francis	président
- Matha Jean Louis	trésorier
- Mazé Richard	secrétaire
- Lefebvre Michel	membre
- Dupouy Etienne	membre
- Lozano Enrique	membre
- Rio Loïc	membre

A 11h30, le président lève la séance et invite les membres à renouveler leur licence.

Le président de séance

le secrétaire de séance